Informations de base

1996/0122(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Agriculture, aides communautaires: système intégré de gestion et de contrôle SIGC (modif. règl. 3508/92/CEE) **Subject** 3.10.14 Soutien aux producteurs, primes et aides agricoles	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CONT Contrôle budgétaire	GARRIGA POLLEDO Salvador (PPE)	28/05/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural		
BUDG Budgets		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	1980	1996-12-17

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/04/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0174	Résumé
06/06/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/09/1996	Vote en commission		Résumé
25/09/1996	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0286/1996	
13/12/1996	Débat en plénière		
17/12/1996	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
17/12/1996	Fin de la procédure au Parlement		
24/12/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1996/0122(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 170 Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/4/07944

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0286/1996 JO C 347 18.11.1996, p. 0004	25/09/1996	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0708/1996 JO C 020 20.01.1997, p. 0369-0402	13/12/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0174 JO C 176 19.06.1996, p. 0013	29/04/1996	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1996/2466
JO L 335 24.12.1996, p. 0001 Résumé

Agriculture, aides communautaires: système intégré de gestion et de contrôle SIGC (modif. règl. 3508/92/CEE)

1996/0122(CNS) - 13/12/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Salvador GARRIGA POLLEDO, le Parlement européen approuve la proposition de modification du règlement établissant un système intégré de gestion et de conrôle relatif à certains régimes d'aides communautaires. Par ses amendements, il demande que les Etats membres constituent, à partir du 01/01/1998, des banques de données centrales dans lesquelles sont enregistrés le numéro d'identification, le sexe, la race, la date de naissance ainsi que tous les mouvements des animaux. En outre, la Commission est invitée à faire rapport au PE et au Conseil avant la fin du premier semestre de 1997, puis tous les ans, sur l'efficacité du système intégré dans tous les Etats membres et sur l'obtention d'un niveau comparable de protection des intérêts financiers de la Communauté dans tous les Etats membres.

Agriculture, aides communautaires: système intégré de gestion et de contrôle SIGC (modif. règl. 3508/92/CEE)

1996/0122(CNS) - 17/12/1996 - Acte final

OBJECTIF : prolonger d'un an la période de cofinancement des dépenses effectuées par les Etats membres pour la mise en oeuvre du Système intégré de gestion et de contrôle. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Réglement 2466/96/CE du Conseil, modifiant le réglement 3508/92/CEE établissant un système intégré de gestion et de contrôle relatif à certains régimes d'aide communautaires. CONTENU : le réglement prévoit la possibilité de modifier sous la responsabilité des Etats membres concernés la date des demandes d'aide "surface", une prolongation pour un an du système de cofinancement et la prorogation pour un an des délais pour la mise en place du système intégré.

Agriculture, aides communautaires: système intégré de gestion et de contrôle SIGC (modif. règl. 3508/92/CEE)

1996/0122(CNS) - 29/04/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de modification du Règlement 92/3508/CEE vise à prolonger d'un an la période de cofinancement des dépenses effectuées par les Etats membres pour la mise en oeuvre du Système intégré de gestion et de contrôle. CONTENU : le Système intégré a été établi pour renforcer l'efficacité et la rentabilité des mécanismes de contrôle des aides liées aux superficies (principalement les secteurs des cultures arables et de la viande bovine, ovine et caprine) adopté dans le cadre de la réforme de la PAC. Vu les problèmes rencontrés par les Etats membres pour la mise en place de l'ensemble des éléments du Système intégré, il est proposé de reporter d'un an la date de mise en application définitive du système (soit le 01 /01/1997 et le 01/01/1998 pour l'Autriche, la Finlande et la Suède). Pour cette raison, il est aussi proposé de prolonger d'un an le régime de cofinancement. La proposition prévoit également une modification des dispositions concernant la date de dépôt de la demande d'aide "surfaces" pour permettre aux Etats membres de fixer cette date sans demander l'autorisation de la Commission.